

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# MILANGES RELIGIEUX.

## POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XI.

Montreal, Mardi, 27 Juin 1848.

No. 53

### NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

suisses.—Mgr Luquet vient d'adresser une nouvelle lettre à MM. les présidents et membres du grand-conseil du Valais. Le délégué apostolique y signale l'obstacle insurmontable qui vient s'opposer, par les dernières mesures du gouvernement, à l'accomplissement de sa mission.

Or, dit le prélat, cet obstacle, le voici :  
« Dans votre séance du 29 janvier dernier, vous avez décrété la réunion complète des biens ecclésiastiques au domaine de l'Etat. Vous avez statué, par contre, qu'une dotation convenable serait assurée au clergé.

« Voilà ce que, malgré son esprit de condescendance, le souverain Pontife déclare formellement ne pas sanctionner.

« Que le clergé, comme déjà il l'a fait, offre de sacrifier une portion notable de ses biens en faveur de l'Etat, le Saint-Siège y consent très volontiers, et s'y prête de tout son pouvoir. Mais que le clergé soit dépourvu de tous ses biens, voilà ce que le Saint-Siège ne croit pas devoir approuver, comme il l'a jamais fait, sinon dans des circonstances tout autres que celle où vous êtes.

« Ainsi, avec l'approbation du souverain Pontife et le sacrifice du clergé, l'Etat retrouve dans le prix d'une portion seulement des biens ecclésiastiques, à peu près tous les avantages financiers qu'une spoliation complète lui offrirait.

« Il y trouve de plus une pacification religieuse du canton.

« En poussant les choses à l'extrême, au contraire, cette même pacification devient impossible pour longtemps, pour toujours peut-être, et les avantages matériels n'augmentent pas sensiblement en faveur de l'Etat.

« Je résume ma pensée, Messieurs, et voici ce que je vous propose.

« Pour ce qui concerne les biens du clergé, je vous demande la modification du décret du 29 janvier dernier, dans le sens que désire le Saint-Siège, afin de rendre l'accord possible sur les autres points.

« Je laisse, Messieurs, à votre sentiment de patriotisme, de justice et de modération, à votre esprit catholique sincèrement dévoué à la foi de vos pères, le soin de décider sur cette grave question.

« Songez à la gravité de votre position pour maintenant et pour les temps à venir; songez aux générations futures qui vous béniront ou qui verseront des larmes au souvenir de l'acte que vous allez accomplir en ce moment.

« La paix et la liberté fondées sur la violence ne durent jamais. La paix et la liberté fondées sur la modération et la justice défient les attaques de tous les temps.

« Les fils aimés de la liberté européenne doivent me comprendre.

« Veuillez, Messieurs, agréer l'assurance des sentiments de ma haute considération.

« Votre très humble et très-obéissant serviteur,  
« J. B. O. LUQUET, évêque d'Helvétie, envoyé extraordinaire et délégué apostolique en Suisse.

« Abbaye de Saint-Maurice, le 6 mai 1848.

—Le conseil d'Etat du Valais vient d'inaugurer un nouvel ordre de persécution dont le récit doit soulever d'indignation toute âme dotée de quelque délicatesse de sentiment. En vertu d'un arrêté du département de l'intérieur que nous citons ci-dessous, le gouvernement annonce la formelle prétention de s'immiscer dans les rapports du prêtre et du pénitent à propos de la confession. Il n'était pas possible d'imaginer un moyen plus infamant pour tourmenter de vénérables prêtres, dont la conduite irréprochable ne peut d'ailleurs prêter le flanc même à l'apparence d'un soupçon. Par cet arrêté, les mains doivent envoyer au gouvernement les noms des prêtres qui seront accusés d'avoir refusé l'absolution à ceux des citoyens qui ont voté le décret du 11 janvier contre les biens du clergé. Oh! l'admirable invention pour chasser du pays tous les curés que le gouvernement croira gênants! Quelle est la paroisse qui ne renferme pas au moins un libéral qui pourra accuser son curé de lui avoir refusé l'absolution pour motif politique? et comme le prêtre catholique ne peut pas parler en public des rapports qu'il a pu avoir avec un pénitent, le voilà à coup sûr inculpé. L'esprit demeure confondu de trouver réunies tant d'astuce et une telle bassesse.

Voici la pièce officielle :  
Le département de l'intérieur à Messieurs les présidents de communes.

« Nous apprenons, de source certaine, que dans diverses paroisses du canton, des prêtres, abusant de leur caractère, ont transformé la confession en un atelier politique, et ont poussé l'aveuglement au point de refuser l'absolution à ceux des citoyens qui ont voté le décret du 11 janvier. (Décret de spoliation des biens du clergé.)

« La tâche que le conseil d'Etat a entreprise, de maintenir l'ordre et la tranquillité publique, lui impose l'obligation la plus rigoureuse d'étouffer, dès leur principe, les tentatives répréhensibles du pharisaïsme moderne contre les traits de l'Etat, les quelles entraînent les troubles et l'anxiété dans ces localités.

« C'est pourquoi nous venons vous inviter sérieusement à veiller avec le zèle le plus soutenu, sur la conduite des ennemis incorrigibles de nos libertés, et à nous tenir diligemment au courant des faits principaux qui surgiraient de nature à semer de l'inquiétude parmi le peuple.

« En ne déférant pas ponctuellement à notre invitation, vous assurerez une responsabilité des plus graves; mais nous sommes persuadés que vous mettrez, au contraire, le plus grand empressement à y obéir et à vous acquiescer, en nous faisant connaître le nom des coupables, ainsi que celui des citoyens qui auraient été entravés dans l'exercice de leurs devoirs religieux.

« Recevez, Monsieur le président, l'assurance de notre parfaite considération.

« Signé, le 11 avril 1848.  
« Le conseiller d'Etat chargé du département de l'intérieur  
« ALEXANDRE DE TORRENTÉ.  
(Voix catholique de Genève.)

PIE IX.—Les douleurs qui déchirent l'âme de Pie IX sont devenues celles de tous les catholiques. En France, en Irlande, en Belgique, les Evêques se sont adressés à leurs troupeaux pour les inviter à tendre vers le ciel des mains suppliantes, afin que Dieu fasse descendre ses grâces et ses bénédictions sur le saint Pontife à qui sont confiées les destinées de l'Eglise. Nous sommes heureux de recevoir aujourd'hui encore une preuve des sympathies et de l'affliction qu'a fait naître en Irlande la nouvelle de la position de Pie IX et des empiétements sacrilèges commis sur ses prérogatives. Mgr l'archevêque de Dublin, le vénérable Dr Murray, vient d'adresser au clergé et aux fidèles de son diocèse une lettre pastorale pleine des sentiments les plus tendres pour le Souverain Pontife. Nous reproduisons les paroles du vénérable prélat :

« Très chers frères, nous lisons dans le douzième chapitre des Actes des Apôtres que, lorsque saint Pierre fut jeté en prison par Hérode, l'Eglise se mit à crier pour lui sans relâche, et que la puissance miraculeuse de Dieu secourant les supplications de son peuple se manifesta bientôt d'une manière visible par sa libération.

« Animés par cet exemple consolant, allons, très chers frères, avec confiance devant le trône de la grâce et supplions le Dieu de puissance et de miséricorde de regarder avec compassion le vénérable successeur de saint Pierre et de l'apostrophe, par les moyens connus à la Providence, de la tyrannie cruelle qui pèse sur lui. Quel fait surprenant! Pie IX, le bienfaiteur de son pays, l'objet de l'admiration du monde pour la sagesse et l'énergie avec lesquelles il a effectué des améliorations si importantes pour le bonheur de son peuple : celui qui était cité comme le modèle parfait d'un souverain bienfaisant, se trouve maintenant prisonnier dans son palais non pas, comme dans le cas de saint Pierre, par l'injustice d'un tyran sanguinaire, mais par la licence sans frein du peuple ingrat que lui-même a émancipé! Toute l'énergie de son puissant esprit avait été appliquée à trouver les moyens de procurer le bonheur de ce peuple, mais sa conscience ne lui permettait pas de s'engager dans une guerre d'agression, et parce qu'il a refusé de la faire, ses droits souverains ont été usurpés, ses cardinaux ont été menacés, insultés, emprisonnés, et s'il nous est permis d'ajouter foi aux relations presque incroyables qui ont été publiées, sa précieuse vie aurait été menacée! La proclamation suivante, affichée sur les murs de Rome et presque aussitôt déchirée par une populace égarée, fournira la preuve affligeante de la justice avec laquelle ce père de son peuple peut s'écrier : « J'ai élevé mes enfants, je les ai exaltés; mais ils m'ont méprisé. » (1. s. 12.) (Suit le motu proprio de Pie IX.)

—On lit dans la Gazette de Milan du 11 :  
« Une députation des membres du Gouvernement provisoire de Lombardie, MM. Beretta, Borromeo, Guerrieri et Strigelli, a présenté au roi Charles-Albert une adresse tendant à lui demander de rassurer, par une seule parole, la population vénitienne, comprise nécessairement dans l'œuvre de la complète libération de l'Italie. Le roi a reçu cette adresse avec satisfaction; il a parlé dans le même sens que l'avait fait à Turin, dans la séance de la Chambre des députés du 18 mai, le ministre des affaires étrangères. Il a proclamé italienne la guerre à la tête de laquelle il s'est mis. Cette guerre ne finira que lorsque l'ennemi aura évacué tous les points du sol italien. Quant à lui, il ne veut pas déposer les armes avant que l'Autriche ait repassé les Alpes. Il a exprimé le plus vif intérêt pour le pays vénitien. Une fois Vénétie prise, le pays de Venise sera libre. C'est là que doit être le nerf de la guerre; c'est sur ce point que tendront tous ses efforts. Enfin, il a autorisé la députation à déclarer aux Lombards sa ferme volonté de faire tout ce qui pourra contribuer à accélérer et mener à fin cette grande guerre italienne.

—On lit dans la Gazette de Rome du 18 mai, partie officielle :

« Sa Majesté le roi Charles-Albert voulant faire connaître à tout le monde qu'il continue à avoir le commandement militaire de toutes nos troupes qui se sont portées à la défense de la cause nationale sur le territoire lombard-vénitien, afin de les protéger et de les garantir par tous les moyens convenables, contre toutes les éventualités de la guerre, a fait publier dans le journal officiel de Turin la note suivante :

« Toutes les troupes pontificales régulières, gardes civiques et volontaires, qui se trouvent engagées dans la guerre de l'indépendance italienne, sur le territoire lombard-vénitien, sont soumises au commandement et aux ordres de S. M. le roi Charles-Albert. En conséquence, ces troupes sont sous la protection des lois et jouissent des droits que le droit des gens consacre dans la guerre même. La violation de ces droits et de ces lois à leur égard serait considérée par Sa Majesté comme convenue contre ses propres troupes, et pourrait donner lieu à des représailles qui répugnent à l'humanité et à la civilisation de ce siècle.

—Le Sénat et conseil de Rome, dans sa séance extraordinaire du 3 mai, a arrêté un projet d'Adresse au Saint-Père.

« Nous ne vous demandons pas, est-il dit dans cette Adresse, à vous, nonce de la paix, (nuncio di pace), de provoquer à la guerre le peuple romain, mais nous vous prions seulement de ne pas nous empêcher de pourvoir à la guerre par l'intermédiaire de ceux à qui vous voudrez confier la direction des affaires temporelles.

« Nous ne vous demandons pas de faire taire l'inspiration de votre cœur, ni de renoncer à l'honneur, que

doit avoir un prêtre pour une guerre entre croyants; mais seulement, veuillez pourvoir à la tranquillité de l'Italie tout entière, et éloignez tout soupçon que votre jugement solennel ait proclamé injuste la guerre de tous les Italiens pour le salut de la patrie commune. Saint-Père, proclamez la justice et le droit de l'Italie entière à revendiquer son indépendance et sa nationalité. Cette parole suffira pour calmer les esprits et empêcher l'interprétation que l'étranger donnerait à votre manière de voir sur notre cause.

« Tous nous vous serons reconnaissants si, dans la mansuétude de votre cœur et sans suspendre les opérations militaires, vous réussissez, par des conseils pacifiques, à terminer la question sur la base d'un complet éloignement des Autrichiens et de l'indépendance et de la nationalité de l'Italie.

« Nous vous serons reconnaissants de présider une diète d'Italiens pour régler la marche intérieure. Nous bénissons constamment le nom du grand Pontife qui aura héli et sauvé la patrie commise. Ces vœux, Saint-Père, vous prouveront que nous n'attendons que de vous seul (attendiamo da voi solo) notre bonheur, et implorons pour vous, pour les initiatives citoyennes et pour notre ville, votre bénédiction apostolique.

—M. Pabbé Gioberti parcourt triomphalement les villes de l'Italie pour y prêcher la réunion au Piémont : il Resorgimento de Turin nous donne jour par jour le bulletin des ovations qui lui sont décernées. Le matin on l'amène à l'Eglise et on le place devant l'autel sur un riche prie-Dieu, le soir on le conduit au théâtre, où l'on chante des hymnes à sa gloire; les gouvernements provisoires le haranguent, le peuple défile ses chevaux et traîne sa voiture; les grandes Dames lui donnent des fêtes et des banquets. Enfin, dit-il Resorgimento, il est traité comme un prince. (Le mot n'est pas exact; aujourd'hui, ce n'est pas ainsi que les princes sont traités.)

« A Parme le peuple, c'est-à-dire le parti qui s'intitule le peuple, a voulu faire pour M. Pabbé Gioberti quelque chose de plus que le peuple des autres villes, et il n'a rien trouvé de mieux que de chasser son Evêque le jour même de l'arrivée de philosophe. Les amis de celui-ci trouvent très bon que l'Evêque de Parme soit chassé de son diocèse, comme l'Archevêque de Turin a été chassé du sien; seulement, le coup fait, ils ont compris que dans l'intérêt de M. Pabbé Gioberti le peuple aurait pu choisir un autre jour pour cette exécution. Ecoutez-les; de tels actes et un tel langage en disent plus que de longs commentaires sur les sentiments religieux du parti dont M. Pabbé Gioberti est le chef et l'idole :

« Les déterminations du peuple souverain sont toujours plus décisives, plus promptes et plus impérieuses que celles du pouvoir sous toute autre forme de gouvernement. L'acte suit la pensée, et nulle voie n'est ouverte à la temporisation. Mgr Jean Neuschel ne pouvait plus rester à Parme depuis que la journée du 20 mars avait donné le signal de la chasse aux barbares; ce pasteur-loup devait donc abandonner sa loge. Le gouvernement provisoire avait cependant toléré sa présence et s'était contenté de sa déclaration qu'il partirait aussitôt qu'il aurait obtenu de Rome, l'autorisation demandée, de quitter son troupeau; on voyait bien, d'ailleurs, qu'il ne pouvait plus tarder avec les ciseaux autrichiens, mais le peuple se laissa et ne voulut plus de retard. Hier soir, en effet, vers l'heure de l'Assommoir, une quantité de gens se portèrent sous les fenêtres du palais épiscopal et intimèrent formellement au Monseigneur intrus l'ordre du départ. Des sifflets, des hurlements et toute espèce de cris retentirent en son honneur; ce que voyant, et sentant qu'il n'avait plus à un Congrès pour l'appuyer, il promit de partir aussitôt. Enchantée de cette marque de très humble obéissance, le foule voulut soudain lui improviser une splendide illumination; elle fut prête en un clin-d'œil, car les armes épiscopales, arrachées des portes du Dôme et du Palais, furent à l'instant mises en pièces et brûlées sur la place. La garde nationale était accourue pour empêcher que le tumulte allât plus loin; mais le peuple ne cessa que lorsque l'Evêque, mis en voiture, eut été escorté jusqu'à un delà des portes de la ville. Bon voyage, Monseigneur... Lesques et prêtres (sauf deux ou trois auxquels nous conseillons d'aller prendre, pendant quelques mois, Pair de la campagne) se réjouissent maintenant de votre départ. Si vous passez jamais par Vérone, saluez Radetzki, et tenez-lui compagnie dans son voyage à Vienne, afin qu'il puisse mettre ses papiers en règle.

« Tout bon citoyen désirerait assurément que ce Monseigneur s'éloignât de nous, mais on eût désiré que ce se fit avec la plus parfaite tranquillité. Tout le monde est affligé aujourd'hui que le peuple ait commis des actes indignes; ils laisseront un triste souvenir de jour, qui devait être consacré tout entier à l'allégresse et à fêter la présence du grand Gioberti. Si Gioberti nous a quittés sans l'effet de notre accueil et de nos sentiments pour la cause de l'unité italienne, il n'a pu s'empêcher cependant de ressentir quelque amertume dans son cœur, en voyant la manière dont on avait accompli cette proscription, et cela le jour même de son séjour parmi nous. Les jésuites trépasseront de joie et diront : Voilà le fruit de la mission de Gioberti!

« Bas peuple! ouvre les yeux; tu n'es pas capable de commettre de tels actes! un génie infernal te trompe et t'égaré!

« Tel est l'article que publie l'Union nationale de Parme et que reproduit sans réflexion il Resorgimento de Turin; l'ypocrisie de la fin ne fait que mieux res-

sortir le cynisme du commencement. On peut juger par cet échantillon du style des disciples de M. Pabbé Gioberti et des sentiments qui les animent. Quels qu'aient été les actes du bas peuple de Parme, que trompe et qu'égaré, ou a bien raison de le dire, un génie infernal, le langage des écrivains giobertistes n'est-il plus ignoble encore?—Les journaux italiens nous annoncent que M. Pabbé Gioberti s'achemine vers Rome.

—Une Adresse éloquent au peuple romain vient d'être rédigée à Dublin par un comité nommé à cet effet dans une réunion des Evêques et du clergé. Cette réunion a eu lieu le 15 mai, à l'occasion de l'anniversaire de la mort d'O'Connell. Les sentiments exprimés dans cette pièce prouvent que les Evêques et le clergé d'Irlande sont bien informés de la nature des événements qui se passent à Rome. Après avoir rappelé les témoignages de sympathie et d'amour dont les actes du pontificat de Pie IX ont été l'objet, ils s'expriment ainsi :

« Est-ce que ces choses si joyeuses, qui nous promettaient paix et stabilité, ont été changées? Est-ce que les hommages qui étaient rendus, aux acclamations du monde, au bien-aimé Souverain de Rome, au chef reconnu et universellement révérend de la chrétienté, se sont changés en outrages? Est-ce que le glorieux Pontife qui, le premier, a donné le signal des réformes salutaires, celui qui a affranchi les autres, aurait lui-même cessé d'être en liberté? Est-ce que les Romains ont oublié que c'est par sa munificence qu'ils jouissent de tous les droits de citoyens? Voudraient-ils user des nouvelles libertés dont ils ont été investis pour attenter à la propre liberté de leur souverain?

« Non, Dieu nous en préserve, cela ne peut pas être; ce ne serait pas de la gratitude romaine. Bien que l'esprit d'erreur puisse séduire passagèrement un certain nombre de personnes et triompher un instant, néanmoins, nous avons confiance dans la modération, dans la vertu solide et éprouvée des Romains.

« On ne pouvait imaginer d'événements plus désastreux et d'un plus triste augure pour Rome même, pour son brillant avenir, pour les libertés naissantes de l'Italie, pour la cause de la liberté dans tous les pays, qu'un empiétement sur les droits du Souverain-Pontife. La chrétienté indignée élevait sa voix pour protester; le Ciel ne bénissait pas cet acte sacrilège.

« Habitants de Rome, si vous aimez la liberté, soyez fidèles à la cause de la religion! La liberté dépend de la liberté de la religion; la religion est esclave où que l'on entrave la liberté de son action. On ne peut dire d'un peuple qu'il est libre quand il est l'esclave de la passion, quand il manque de respecter les droits d'autrui et de veiller à ce qu'il n'y soit porté aucune atteinte.

« L'Europe s'éveille sous les auspices du Pontife romain secourant ses chaînes et entrant dans les voies de la vraie liberté sanctionnée et purifiée par la religion, voilà un spectacle digne des hommes et des anges! Les entraves accidentelles de l'impunité et de la licence ne retarderont pas, n'entraveront pas ses magnifiques progrès. Cette cause a pour elle les sympathies de tous les hommes et des gens. Nous, dont les luttes pour notre émancipation contre la première puissance de l'Europe ont prouvé notre dévouement à la liberté, nous vous offrons nos très ardentes sympathies tant que les droits de notre Père, du Pontife de la chrétienté, sont laissés dans toute leur intégrité. . . .

« Habitants de Rome! vous êtes par droit de naissance et par votre position l'avant-garde de l'armée des croyants, vos coreligionnaires dans le monde entier. Nous espérons que nous ne terminerons pas votre honneur et que vous ne serez pas indignes de votre haute mission. La cause que vous avez entre les mains n'est pas seulement celle de Rome, ne l'oubliez pas, mais celle de tous les catholiques du monde! Il appartenait à l'Irlande, à la patrie d'O'Connell, de faire entendre aux Romains ces nobles paroles! Le grand agitateur a rendu sa patrie digne de la liberté; son langage aux Romains le prouve. Les leçons du grand agitateur pacifique ne sont pas perdues pour le monde, puisque ceux qui les ont recueillies se font l'écho fidèle de son enseignement. En attendant d'avoir atteint le but vers lequel tendent ses glorieux efforts, l'Irlande redira aux peuples qui s'agitent les leçons du tribun qui a présidé à ses destinées durant un demi-siècle, et qui a fait plus qu'affranchir sa patrie; puisqu'il lui a appris les devoirs qu'impose la liberté!

—On écrit de Constantinople, 30 avril 1847.  
Des changements de la plus haute importance viennent d'avoir lieu dans le ministère ottoman. Le 28 avril au matin, le sultan envoya un de ses chambellans chez le grand vizir Réchid-Pacha, pour lui retirer la décoration, et lui annoncer sa mise en disponibilité. Sarim-Pacha, précédemment président du grand conseil de justice, remplace Réchid comme grand vizir, et Halil-Pacha, qui, la veille, avait été remplacé au ministère de la marine par Méhémé-Ali-Pacha a été nommé président du grand conseil de justice. Ces modifications dans le ministère, et surtout la destination de Réchid-Pacha, ont produit une profonde sensation dans toutes les classes de la population. Les chrétiens en particulier regrettent vivement l'homme aux idées généreuses qui avait su imprimer au gouvernement ottoman une direction plus conforme à la justice et aux vraies idées de liberté. On attribue généralement aux intrigues de la Russie ce pas en arrière que la Turquie vient de faire. Dans des circonstances aussi graves que celles où se trouve actuellement l'Europe, le sultan, en se déclarant l'homme-ligne du Czar, ne croit-il pas de ses propres mains l'abîme où il doit être englouti? On espère toutefois que ce ministère ne pourra pas tenir, et que Réchid ne tardera pas à être appelé aux affaires.

Il vient de se faire une consommation considérable de poudre et d'huile à Constantinople à l'occasion de la naissance d'un prince et d'une princesse dont deux sultanes sont accouchées à trois ou quatre jours de distance. Cinq fois par jour pendant dix jours, toutes les batteries de terre et de mer faisaient entendre des décharges formidables, comme s'il se fût agi de bombarder la capitale. On estime qu'il a dû être tiré de 4 à 5,000 coups de canon. Chaque soir,

pendant le même espace de temps, tous les édifices publics étaient illuminés, ainsi que les habitations des fonctionnaires.

MELANGES RELIGIEUX

MONTREAL, 27 JUN 1848.

LA FÊTE-DIEU.

Dimanche était le jour où devait avoir lieu la procession de la Fête-Dieu. Le mauvais temps qui a duré jusque vers midi a empêché celle de la cathédrale de se faire. Mais à la paroisse, le St. Sacrement est sorti après vêpres; il était trois heures trois quarts. La procession a parcouru la rue St. Joseph, la rue des Commissaires, puis la rue McGill et s'est rendue à l'église St. Patrice, après toutefois s'être arrêtée à l'église des Sœurs Grises. La procession est revenue par les rues Lagache, Bleury, Craig et St. Joseph. L'ordre de la procession était admirable, c'était un spectacle vraiment imposant. On voyait d'abord la société de St. Patrice avec ses bannières et ses pavillons, puis les membres des différentes confréries, les demoiselles des différents pensionats de religieuses, ensuite les religieuses non clitrées, les élèves des écoles chrétiennes avec leurs nombreux petits étendards; après eux marchaient les élèves du collège avec leur bannière et leur nombreux chœur de musique qui fait le plus grand honneur et au professeur et aux élèves. Venaient ensuite tout le clergé, puis le St. Sacrement, que suivaient le Juge Bedard avec le corps des avocats, le corps des pompiers, et la foule. Le temps était des plus propices, et la route sur le passage de la procession était tout bordée d'arbres verts et pavoisée avec le plus grand goût. Nous avons surtout remarqué les décorations de la maison de Mad. Jules Quesnel: c'était tout-à-fait charmant. Outre cela, au milieu du feuillage et des fleurs, on apercevait toutes les petites orphelines auxquelles cette pieuse dame fournit les habits; c'était un spectacle attendrissant. Nous devons ajouter que les citoyens en général avaient fait les plus grands efforts pour orner leurs maisons et décorer les rues, et que dans tout le cours de la procession, le recueillement le plus grand et l'ordre le plus parfait ont régné partout. Nous avons remarqué avec joie et fierté que les catholiques continuent toujours à montrer qu'ils n'ont pas honte de leur religion, de leur culte. Qu'il était beau de voir le petit enfant, la jeune fille, le jeune homme, le citoyen opulent, tous prosternés le long de la route et adorant Jésus-Christ sur son passage! On voyait toutes les bouches réciter la prière et implorer le secours d'en haut. On voyait tous ces bons citoyens prier le Dieu Fort de bénir leurs demeures, de bénir leurs épouses, de bénir leurs enfants et de les bénir eux-mêmes. Ce n'était partout qu'un même sentiment, qu'une même pensée, qu'une même prière. Chacun dans son propre langage redisait avec le poète:

O Christ! mon seul soutien, O Christ! ma seule idole,
Fais tomber jusqu'à moi cette auguste parole
Que le Sinaï répéta:
O Christ! sauve mon âme incertaine, égarée;
O Christ! jette un rayon sur cette âme épuisée
Par le soupir du golgotha!

MES LOISIRS.

Nul n'est heureux comme un vrai chrétien, ni raisonnable, ni vertueux, ni aimable.
PENSÉES DE PASCAL, Part. II, Art. V.

Nous disions, il y a huit jours, que nous reviendrions sur Mes Loisirs de M. L. T. Groulx; nous le faisons aujourd'hui. D'abord, nous sommes forcés et peinés de dire que le premier jugement, que nous avons porté sur ces Loisirs, est parfaitement vrai et raisonnable. L'ouvrage de M. Groulx est un mauvais ouvrage; c'est un livre immoral et de la pire immoralité. C'est une production telle que nous n'en avons encore vu de semblable dans ce pays. Nous serions même étonnés que dans les pays les plus corrompus on pût trouver quelque chose de pire. Nous ne comprenons vraiment pas comment M. Groulx ait pu se décider à livrer au public une pareille production, et surtout mettre son nom au bas. Il nous semble qu'il aurait dû se dire que l'immoralité ne s'affiche pas ainsi et que c'est peu craindre l'opinion publique que de reconnaître la paternité de pareils écrits. Il aurait dû se souvenir qu'il est déjà bien mal de penser et d'écrire des choses immorales, mais que c'est un mal encore plus grand de faire participer à ces immoralités tout ce qu'un pays a de plus instruit, de plus religieux et de plus moral. M. Groulx aurait dû encore se souvenir qu'il faisait une grave injure à ceux à qui il adressait ses Loisirs; bien plus, il aurait dû au moins ne pas dédier pareilles productions à un ministre des autels, à un saint prêtre qui ne saurait les voir qu'avec horreur et dédain. Il n'aurait pas dû tenter de tromper les lecteurs, en disant en terminant son épître dédicatoire:

Croissez, chers prémices,
Sous les sacrés auspices;
D'un prêtre vertueux. Si vous suivez ses pas,
Craignez peu les dangers, vous ne périrez pas.

L'auteur donnait par là à entendre qu'il marcherait sur les traces du vertueux prêtre; mais hélas! combien il en est loin. Il y a entre ses traces et celles de ce prêtre toute la distance qu'il y a entre le mal et le bien. Il nous peine vraiment d'être obligé de censurer aussi sévèrement l'œuvre d'un compatriote, mais nous avons un devoir à remplir, et nous ne pouvons transiger avec lui. Nous devons donc inviter M. Groulx à terminer la ses Loisirs et à employer autrement ses instants et son travail, et cela pour deux raisons: d'abord, parce que cette première livraison de ses Loisirs est immorale et mauvaise; ensuite parce qu'il ne saurait trouver parmi nous assez d'hommes qui se respectent si peu que de souscrire à cet ouvrage. Ce dernier avancé peut se prouver assez facilement par le dégoût général qu'a causé cette production.

Nous eussions voulu prouver par les extraits tout ce que nous avançons; mais en vérité nous ne pouvons nous y résoudre, nous ne saurions publier ici des choses aussi immorales. Nos lecteurs doivent donc en pareille matière nous croire sur parole. Seulement nous dirons à l'auteur de Mes Loisirs, qu'au lieu de tracer les lignes qu'il adresse à "Marie-Louise," en lui disant: "ne te marie pas;" il aurait dû dire au jeune homme avec Sylvio Pellico: "Si l'inclination de ton cœur et les convenances te déterminent pour le mariage, marche à l'autel avec de saintes pensées, avec la ferme résolution de rendre heureuse celle qui te

confie le soin de ses jours, celle qui abandonne le nom de ses pères pour prendre le tien; celle qui te préfère à tout ce qu'elle est de cher jusqu'à nous, et qui, par toi, espère donner la vie à d'autres créatures intelligentes appelées à posséder Dieu!" Au lieu de dire: "ne te marie pas," il aurait dû dire que le mariage est un état saint que Dieu a élevé à la dignité de sacrement; et au lieu de raconter longuement toutes les infortunes, tous les maux, tous les vices des mauvais mariages, il aurait dû chercher la raison véritable de tous ces maux, et dire au jeune homme avec Sylvio Pellico: "Pourquoi cela? C'est d'abord parce que ceux qui se marient se sont trop peu connus avant leur union. Sois donc circonspect dans ton choix, assure-toi des bonnes qualités de celle que tu aimes, ou tu es perdu. Cette désaffection provient secondement de la lâcheté que l'on met à céder aux tentations de l'inconstance, de ce qu'on n'a pas l'attention de se dire chaque jour à soi-même: la résolution que j'ai prise était celle que je devais prendre, je veux être inébranlable à la main-tenir.... Un mariage ne peut être heureux qu'à la condition que chacun des deux époux se prescrira pour premier devoir cette invariable résolution: je veux aimer et honorer toujours le cœur auquel j'ai donné pouvoir sur le mien."

Quant à nous, nous terminons ici nos remarques sur l'ouvrage en question. Nous eussions préféré n'être pas à la peine de relever de pareils écrits; mais puisque nous y avons été contraint, nous espérons que ce que nous aurons dit contribuera à empêcher la circulation de cette production et à prévenir le mal qu'il pouvait causer. Nous n'ajoutons qu'un mot, et c'est un mot que nous adressons avec l'auteur des Prières à quiconque serait tenté à parler dans le sens de l'ouvrage que nous censurons:

D'hommes obscurs ou célèbres, d'auteurs morts ou vivants, de l'impudence de quelques femmes même qui se sont rendues indignes de la modestie de leur sexe, de mille côtés enfin s'éleva souvent autour de toi ce génie du vulgaire, qui dit: "Méprise la femme!"

Rejette cette infâme tentation, ou toi-même, fils de la femme, tu seras méprisable! Détourne les pas de ceux qui, dans la femme, n'honorent par leur mère! Foule aux pieds les livres qui la dégradent en prêchant la licence! Reste digne, par ta noble estime pour la dignité de la femme, de protéger celle qui te donna le jour, de protéger tes sœurs, de protéger un jour peut-être celle qui acquerra le titre sacré de mère de tes enfants!"

FÊTE NATIONALE.

Samedi, la fête nationale, la St. Jean-Baptiste, a été célébrée à Montréal, avec toute la pompe et l'éclat accoutumés. Une pluie battante, qui avait commencé à tomber le vendredi à midi, avait fait craindre que la procession ne pût pas avoir lieu. Mais durant la soirée, le temps devint beau, et la nuit fraîche, jointe à un vent violent, contribua puissamment à rendre les chemins praticables et même à les assécher presque complètement. Cependant le temps n'était pas encore assuré, et le ciel était encore couvert de gros nuages noirs et menaçants, ce qui n'empêcha pourtant pas chacun d'être à son poste dès huit heures. La procession se mit en marche à huit heures et demie dans l'ordre du programme publié dans notre dernière feuille, et passant par la rue St. Denis, prit la rue Bon-Secours, puis la rue St. Paul, jusqu'à la rue St. François Xavier, qu'elle remonta jusqu'à la grande rue St. Jacques, où la procession prit à gauche et débouchant sur la place d'Armes, entra à l'église de Notre-Dame, en passant devant les banques, et le bureau du Pilot. Durant cette première partie de la marche, les différents corps de musique qui se trouvaient dans la procession, exécutèrent des airs nombreux, parmi lesquels on ne manqua pas de remarquer l'air national: "A la claire fontaine."

À l'église les officiers de la société St. Jean-Baptiste se placèrent au bas des degrés du chœur sur des sièges réservés, et derrière eux se trouvaient le membre de la société de tempérance, le l'Institut, des pompiers, de la société mercantile, etc. S. G. Mgr. de Montréal ne put pas officier, en sorte que la messe fut chantée par un des chanoines de la cathédrale. Durant cette messe solennelle et si touchante, un chœur nombreux exécutait des morceaux de musique fort compliqués, parmi lesquels nous avons surtout remarqué le Credo. On dit que toute la musique de cette messe a été composée pour l'occasion par un jeune monsieur canadien. Nous ne pouvons que le féliciter de s'adonner à des occupations aussi religieuses, et en même temps lui promettre pour plus tard de beaux succès; car, au dire de connaisseurs, la musique de cette messe eut quelque chose qui peut lui faire beaucoup d'honneur.

Un prône, M. le curé fit la lecture d'une lettre circulaire de S. G. Mgr. de Montréal, dans laquelle le pieux prélat fait bien voir qu'il n'est indifférent à aucun des besoins réels de ses enfants ni à aucun des malheurs que la divine providence leur envoie. Voici cette lettre circulaire que nous recommandons à l'attention spéciale de nos lecteurs:

CIRCULAIRE

AU

CLERGÉ DU DIOCÈSE DE MONTRÉAL.

EVÊCHÉ DE MONTRÉAL, LE 24 JUN 1848.

MONSIEUR,

J'apprends avec une profonde douleur que les sauto-relles font de terribles ravages dans plusieurs paroisses de ce diocèse; et il est bien à craindre qu'elles ne se répandent par torrents dans les autres, pour dévorer la belle moisson, qui, aujourd'hui, est le seul espoir du pays dans l'affreuse misère qui l'accable. Elles sont en si grand nombre et tellement voraces que leur passage dans les champs est comme celui d'un incendie qui met tout à néant.

Descendant des côtesaux sablonneux où elles ont commencé par manger les seigles d'automne, elles se jettent avec une espèce de furor, non seulement sur les grains naissants, mais encore sur l'herbe, les patates, les oignons, et sur toutes espèces de végétaux. On les voit par huit et dix s'attaquer à un même épi qui bientôt succombe sous leur poids, et disparaît sous leurs dents. Les prairies qu'elles traversent comme des armées rangées en bataille sont tellement brûlées ou infectées que les animaux n'y peuvent plus paître; et lors qu'après avoir ruiné un champ, elles gagnent la terre voisine, qui va leur servir de pâture, les clôtures en sont tellement couvertes que l'on ne distingue ni pieux ni perches, et l'œil n'aperçoit au loin que des monceaux de ces insectes que le souffle de la colère de Dieu a poussés évidemment de proche en proche pour avertir son peuple du malheur qui le menace.

Je m'empresse de vous donner ces renseignements,

et de vous indiquer quelques moyens à prendre pour arrêter un si épouvantable fléau.

1°. Veuillez bien donner avis à vos paroissiens du malheur déjà arrivé à leurs frères et qui les menace eux-mêmes, si Dieu n'a point pitié de nous. Vous pouvez pour cela leur lire la présente.

2°. Annoncez-leur que le clergé va faire pour sa part tout ce qu'il pourra pour arrêter ce fléau destructeur, pendant qu'il ne fait que commencer à faire sentir ses affreux ravages.

3°. En conséquence, recourons à la pénitence, aux larmes et aux gémissements dans l'intérieur de nos âmes, dans la crainte que ce ne soit en grande partie, à cause de nos négligences dans l'accomplissement de nos devoirs de Pasteurs que Dieu est obligé de visiter ainsi son peuple dans sa colère.

4°. Il y aura tous les samedis à l'autel de l'Archiconfrérie, dans l'église Cathédrale, et à la chapelle de Bon-Secours, une messe célébrée pour toucher le Très Saint et Immaculé Cœur de Marie, et implorer son puissant secours en faveur de ses enfants que la sévère justice de Dieu poursuit.

5°. Je vous autorise à faire, quand vous le jugerez à propos, les prières du Rituel, pour détourner ce fléau menaçant. Il faudra que la Paroisse fasse chanter au moins une grand'messe; et que tous promettent de ne plus souffrir dans leurs maisons de fréquentations de jeunes gens seul à seul et inutiles.

6°. Je vous conseille d'exiger aussi de vos paroissiens qu'ils se mettent de la Tempérance totale, et afin qu'ils fassent ce sacrifice avec plus de joie et de mérite, vous voudrez bien leur donner un petit cours d'instructions sur les maux de l'ivrognerie, et les avantages de la tempérance. Une fois pénétrés de la vérité que la boisson est le grand ennemi des corps et des âmes, des familles et des paroisses, des provinces et des royaumes, il ne sera pas difficile de les gagner à une société destinée à régénérer ce pays et à en faire le bonheur. Le Manuel de la Tempérance fournit d'excellents matériaux; et si on le fait circuler dans un temps si malheureux, il remplira sa haute mission.

Les Melanges vous diront désormais le mouvement de cette bienveillante société. Je me borne pour aujourd'hui à vous annoncer avec plaisir que plusieurs propriétaires et capitaines de steamboats ont promis de ne point souffrir de barres à leur bord.

Je suis bien cordialement,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

M. O'Reilly, Evêque de Montréal.

Après la lecture de cette lettre circulaire, M. O'Reilly, le ci-devant missionnaire de Sherbrooke, est monté en chaire, et s'est adressé à l'assemblée avec cette éloquence et cette foi religieuses qui le distinguent si bien. Le zèle missionnaire venait, disait-il, probablement pour la dernière fois s'adresser aux citoyens de Montréal le jour de la St. Jean-Baptiste; car, ajoutait-il, il est sur le point de s'enrôler sous la bannière des enfants d'ignace, de ces zélés missionnaires que l'on persécute tant à l'heure qu'il est, mais dont les persécutions ne le font nullement trembler. Dans ces circonstances que pouvait-il mieux faire que de venir prêcher encore une fois et cette dernière fois sur "l'union et la charité chrétiennes." M. O'Reilly a développé son sujet assez rapidement, néanmoins il l'a fait avec cette conviction et cette sincérité qui ne manquent jamais de persuader et de convaincre; aussi a-t-il bien réussi. "Dans un moment aussi solennel, ajoutait-il, pourrais-je ne pas vous parler de la colonisation des Townships. Oh! non, cela m'est impossible. Je viens encore vous en dire un dernier mot. Le gouvernement, dans sa libéralité, vient de nous accorder ce que nous demandions à ce sujet; il se rend à nos vœux; mon but est rempli. Sur le point de devenir un enfant de Loyola, j'ai encore une chose à faire, c'est un devoir que j'ai à remplir; le voici. Je dois vous remettre, remettre entre vos mains, remettre dans vos cœurs, l'Association des établissements canadiens des townships. Je vous la remets donc; continuez, persévérez, vous réussirez. Et vous, Mesdames, c'est à vous surtout que je m'adresse; c'est à vous spécialement que je confie le soin de cette belle œuvre. C'est vous qui la seconde, c'est vous qui la protégerez, c'est vous qui la ferez parvenir à bonne fin. Lorsque vos époux, vos enfants, vos frères, vos amis, vos proches, sentiront se ralentir en eux ce zèle et cette énergie qui peuvent seuls soutenir cette belle association, vous serez là, Mesdames, pour ranimer leur zèle, relever leur courage, et leur faire encore accomplir de grandes choses." Nous n'entendons pas rapporter les propres paroles de l'éloquent prédicateur; nous pensons seulement ici en avoir saisi et exprimé le sens.

Après ce discours si religieux et si philanthropique, la messe se continua, et l'on put voir à l'élévation toutes les têtes s'incliner et toutes les bouches réciter une prière. Oh! cette prière a dû être entendue du ciel; car elle devait partir du cœur dont elle exprimait les sentiments et les vœux; d'ailleurs c'était pour la patrie que chacun priait, et Dieu sait si notre pays a besoin de la protection d'en haut!

Durant le service divin, il tomba une légère averse et au moment où la procession se remettait en marche en sortant de l'église, le soleil se mit à luire, et éclaira le cortège jusqu'à ce qu'il fût rendu à sa destination. La procession fit d'abord le tour de la Place d'Armes, et en passant devant les bannières de la société St. Patrice, et les différents corps de musique jouèrent l'air national des Irlandais; ils jouèrent de même les autres airs nationaux en passant successivement devant les bannières des différentes autres sociétés. Cette seconde partie de la marche de la procession fut encore plus brillante que la première; car on ne craignait plus les mauvais temps. Toutes les rues sur le passage de la procession étaient encombrées d'une foule de spectateurs, et les fenêtres de toutes les maisons étaient garnies d'un grand nombre de dames canadiennes, qui voulaient par leur présence montrer qu'elles ne sont pas indifférentes aux joies ou aux infortunes de la patrie. La procession parcourut toute la rue Notre-Dame jusqu'à la rue St. Denis, qu'elle descendit jusqu'à la rue du champ de mars, par où elle défila; puis débouchant sur la vaste place du champ de mars jusqu'à la rue St. Gabriel qu'elle descendit, elle prit la rue Craig jusqu'à la grande rue St. Laurent, qu'elle remonta pour se rendre à la rue Ste. Catherine, par où elle se rendit à la rue St. Denis, où elle se dispersa dans le plus grand ordre.

Cette journée a été une des plus belles que l'on ait eu depuis longtemps à Montréal. Tout le monde paraissait animé des meilleurs sentiments; la ville avait un air de fête qui faisait plaisir. La rue St. Paul, la rue du Tribunal St. Laurent et la rue Ste. Catherine étaient les mieux pavoisées et les mieux décorées. Outre cela, les différents corps qui formaient la procession étaient dans leurs plus beaux costumes;

les pompiers surtout étaient d'une tenue fort remarquable. Joignons à cela le son joyeux des instruments, le beau tempo qui a favorisé la cérémonie et les bruyants éclats du boudon, qui parlait du haut de sa tour; on peut dire que tout était on ne peut mieux. Aussi, la société St. Jean-Baptiste et les différentes autres sociétés formant partie du cortège, doivent-elles s'en féliciter et en même temps en remercier M. Duvernay et Coursol à qui ce beau résultat est certainement dû en grande partie.

NOUVELLES D'EUROPE.

A l'heure où nous mettons sous presse, le télégraphe annonce l'arrivée du Britannia qui se rend à New-York. Un steamboat de Boston a été à sa rencontre pour prendre les journaux, et c'est pourquoi les nouvelles nous arrivent par cette dernière voie. Les seuls items transmis par le télégraphe jusqu'à présent ne roulent que sur les affaires commerciales; l'apparence des récoltes est belle, et la farine et les grains ont éprouvé une baisse. Minerve d'hier soir.

SECOND RAPPORT.

Beaucoup de confusion en France (dissent les Anglais), quoique les affaires en général soient tranquilles. Le prince de Joinville a été arrêté à Paris. Le prince Louis Napoléon et M. Thiers sont élus à l'Assemblée nationale. On disait que Lamartine et Ledru Rollin allaient résigner, et que Thiers leur succéderait. On soupçonnait Lamartine d'être impliqué dans l'insurrection du 15 mai. Il a été passé un décret pour empêcher des rassemblements tumultueux à Paris. Les troupes ont été obligées de faire une charge à la bayonnette contre une grande assemblée à la cour St. Denis; il y a eu 10 tués et beaucoup d'arrestations. Le comité de la constitution s'est déclaré en faveur d'une république démocratique. Il devait se tenir un banquet de 100,000 couverts à Vincennes, ce qui était du malaise.

Rien d'important en Autriche. L'Empereur est toujours à Inspruck, et refuse de revenir à Vienne. Il y a eu quelques troubles entre le peuple et les nobles, ceux-ci quittaient Vienne. Les banquiers et les hommes riches fuyaient. Les ambassadeurs étrangers avaient fait de même.

Charles Albert s'est emparé de Peschiera; il a battu 30,000 Autrichiens à Grito. Le peuple jouira d'une éducation libre, du droit de travail et de secours.

L'Espagne exige des Anglais à Cadix des cautions pour bonne conduite. On fait de nombreuses arrestations à Madrid.

Le choléra sévit en Russie; il y a eu 155 cas dans une seule semaine à Moscou.

Le Pape reconquiert sa popularité.

L'Irlande est dans une grande excitation. Les associations pour le rappel, et la confédération Irlandaise se sont réunies sous le titre de Ligue Irlandaise. Elles vont tenter les moyens pacifiques pour obtenir le rappel. Les meubles, etc., de Mitchell se sont vendus à des prix exorbitants; on les regarde comme des reliques. On n'a pas fait de nouveaux efforts pour mettre en jugement Meagher et O'Brien. La confédération a fait sortir un manifeste aussi fort que tous les écrits de Mitchell. Il n'y a pas apparence d'une révolte immédiate. Les Chartistes sont des troubles en Angleterre; trois d'entre eux ont été arrêtés et examinés.

Il paraît bien certain que le col. De Salaberry vient d'être nommé député adjutant général pour le Bas-Canada, en place du Dr. Latérière qui résigne. M. Latérière, à ce que dit la rumeur, aurait voulu continuer à siéger en Parlement, mais le gouvernement lui aurait fait entendre que ces deux situations sont incompatibles aux termes de la loi. Ce qui aurait engagé M. Latérière à résigner la place à laquelle il venait d'être nommé.

Nos lecteurs apprendront avec plaisir que le successeur de M. De Salaberry, comme colonel de Montréal conjointement avec M. Jones, doit être Ch. J. Coursol, etc., avant de cette ville. Cette nomination, qui, comme la précédente, n'est pourtant pas officiellement annoncée, rencontre l'approbation et des réformistes et des Tories. Tous s'accordent à reconnaître que M. Coursol était une des personnes des plus en état de remplir cette charge. Pour notre part, nous ne pouvons que joindre notre voix à celle de nos confrères, et approuver avec eux ce choix de la part du ministère. M. Coursol en effet est un jeune homme d'une grande activité et d'énergie, et nous sommes certains qu'il s'acquittera de son emploi avec honneur et impartialité. Aussi le félicitons-nous cordialement sur sa nomination.

Nous reproduisons de la Minerve, avec le plus grand plaisir l'article suivant au sujet de l'intolérance du Morning Courier de Montréal, le digne confrère du Witness. Cet article n'a pas besoin de commentaires de notre part, il parle assez par lui-même:

LA GROSSE CLOCHE ET LE COURIER.

Un correspondant du Morning Courier met à contribution une longue colonne de cette feuille pour critiquer et tourner en ridicule la cérémonie de la bénédiction de la grosse cloche qui a eu lieu dimanche dernier. L'auteur semble tout étonné "qu'au 19e siècle, en plein jour," on se permette de faire une pareille cérémonie. Nous sommes plus étonné "qu'au 19e siècle" un individu, sous le voile de l'anonyme ose, dans un pays dont la majorité est catholique, critiquer une cérémonie religieuse, lorsque les traités nous en garantissent le libre exercice. Il y a là liberté et fanatisme. Nous défions l'auteur de l'écrire en question et l'éditeur du Courier qui l'a accueilli avec complaisance, de trouver dans nos journaux une seule attaque contre la religion protestante ou contre toutes les autres sectes. A notre tour, nous pouvons demander, si c'est bien au 19e siècle qu'on doit se permettre d'attaquer ou de critiquer son voisin, parce qu'il pense autrement que soi en matière de religion? Il n'appartient qu'au Courier et à ses partisans d'aborder un sujet aussi délicat. D'ailleurs, il nous semble que les consciences scrupuleuses ne se mêleraient pas de censurer une cérémonie religieuse sans la comprendre, sans en connaître la nature. L'auteur de la correspondance en question est sans doute de la classe de ces vieillards malveillants, les lords, qui viennent de s'opposer à l'émancipation des juifs. Est-ce bien au 19e siècle qu'on devait s'attendre à un pareil acte de fanatisme? Et en Angleterre surtout?...

L'écrivain du Courier aurait dû compléter sa critique en ajoutant que notre grosse cloche, puisqu'il en a parlé, qui a été expédiée de Londres, où elle a été coulée et qui nous a été vendue comme étant du poids de 29,400 livres, ne pèse que 24,785 livres, suivant la vérification qui en a été faite hier avant de la monter. Il s'en suit donc un petit déficit de

4,620 livres, se montant, à ce que nous croyons, à la modicité de 2462 courans, qu'on nous aurait religieusement fait payer pour rien, si on n'avait eu la précaution de vérifier le poids de cette cloche. Le Courrier voudra-t-il bien enregistrer ce fait et nous l'expliquer? Minerve.

Nous publions avec plaisir la lettre suivante que M. O'Reilly vient d'adresser au Journal de Québec. Nous voyons par là que M. O'Reilly suit apprécier à sa juste valeur la mesure toute libérale du ministère du jour. Nous nous en réjouissons; espérons que la reconnaissance ne sera pas seulement chez un seul homme.

MONTRÉAL, 17 juin 1848

M. le Rédacteur,

J'ai l'espoir, maintenant que la presse a livré au public la réponse de son excellence le Gouverneur-Général, que l'on n'hésitera plus à s'organiser dans toutes les campagnes, afin de mettre les Canadiens-Français en état de profiter au plus tôt des nombreux avantages que présente le plan de Colonisation que le gouvernement a adopté. Quelles qu'aient été jusqu'ici les hésitations de ceux qui désiraient notre succès, sans trop voir la route qui nous y menait, ils ne sauraient plus balancer.

Si vous estimez à leur juste, à leur immense valeur, les offres libérales de l'Administration, au nom de Dieu, ne perdez pas un jour à prendre toutes les précautions qui puissent garantir aux Canadiens leur part de cette magnifique mesure du nouveau ministère. Vos votre bonne ville de Québec donne l'exemple au reste du district, en s'assemblant, en adressant au comte d'Elgin et à ses patriotes. Conseillers l'expression d'une reconnaissance proportionnée à la grandeur du bienfait, en s'organisant de manière à ne pas laisser passer cet été sans préparer des centaines de familles pour les nouvelles colonies.

En présence de cet acte de l'Administration Lafontaine-Baldwin, il me semble qu'il ne doit y avoir qu'un seul sentiment parmi les Canadiens, celui d'une profonde gratitude: car jamais ministère n'a obtenu pour le peuple du pays un aussi grand avantage.

Puissent tous ceux qui affligent le pays par des discussions qui ne produisent que l'animosité et la division, se taire pour unir leurs voix et leurs efforts aux nôtres afin de promouvoir l'œuvre de la Colonisation des Townships. Laissons-les, pour un temps, les débats sur l'Union, pour montrer aux habitants de nos campagnes où ils peuvent trouver de belles terres pour leurs enfants. Unissons-nous pour rappeler des bords de l'Hudson, et des villes des États voisins, tant de milliers de nos compatriotes qui y végètent dans un avilissement pire que la mort. Rameurons, par nos efforts, ces Canadiens égarés au double bercail de leur patrie et de leur religion; nous aurons par là accompli une révolution plus utile que le Rappel de l'Union, et qui nous mettra plus tard en état de conquérir avec plus de certitude et de facilité nos droits légitimes.

J'aurai le plaisir, lundi, de vous écrire plus longuement sur le Territoire Saint-François, vers lequel tant d'yeux se dirigent maintenant.

Agréer, etc.,

B. O'REILLY.

Plusieurs articles remis faute de place.

FAITS DIVERS

LA Foudre.—Le 18, la foudre est tombée sur une grange de M. Larue, à St. Jean, Isle d'Orléans; la grange et son contenu ont été entièrement consumés.

L'EMPIRE.—Le steamer Empire, chargé d'Alcalis, a coulé bas dans le port de Kingston ces jours derniers.

ARRIVAGES.—Le 21 juin (1847) il était arrivé d'outre mer à Québec 458 vaisseaux formant un tonnage de 174428 tonneaux; à la même date (1848) il en est arrivé 467, formant un tonnage de 173077, et donnant 9 vaisseaux de plus cette année, et un tonnage de 1315 tonneaux de moins.

ACCIDENT.—La Gazette de Québec dit que, le 17, un homme du nom de Vallières a été frappé par la foudre, pendant qu'il s'en retournait en voiture avec sa femme à Ste. Marguerite. Vallières est mort sur le coup, ainsi que son cheval; quant à sa femme, elle était bien mal aux dernières dates.

FANATISME.—Un journal le Spirit of the Times, dit qu'un M. Snyder vient d'être privé de sa place de Visiteur des pauvres, à Philadelphie, et cela parce qu'il est catholique et voilà tout!!!

PORT DES ISLES DE LA MADELAINE.—Nous voyons par la Gazette de Québec que, du 8 mai au 12 du même mois inclusivement, il est arrivé au port des Isles de la Madeleine 64 vaisseaux, dont 34 sont Américains, 29 sont Anglais, et 1 est Français.

NOMINATIONS.—La Gazette Officielle de samedi contient les nominations qui suivent:

Juges de paix pour le district de Montréal: W. O. Stephens, F. Armand dit Flamme, Louis Corbeil, Simon Hébert, Louis Marteau, Jos. LaChaine, Louis Llainault, C. H. Jones, P. D. Hébert (le jeune), et Julien Grégoire, écus.

Juges de paix pour le district de Québec: J. B. Martin dit Beauveu, Robert Buchanan, Simon Orleau, J. E. Thibaudet et Roger Leclerc (le jeune), écus.

Agent pour la commutation de la tenure dans la seigneurie de Lauzon, Paul Latouche, écu; Agents des biens des Jésuites pour le district de Trois Rivières et agent pour la commutation de tenure des mêmes biens dans le même district, Louis Guillet (le jeune), écu, N. P.

SOURÇON.—Un journal de Dundas, H. C., dit que l'on vient d'arrêter à Dundas un Dr. Dill, sous prévention d'avoir assassiné un M. Thompson. C'est la veuve qui accuse le Dr. Dill de ce crime.

LA MORUE.—Les journaux d'en bas rapportent que la pêche à la morue est des plus abondantes.

PRESIDENCE.—Herrera vient d'être élu président du Mexique; il a reçu les votes de 116 16.

MEXIQUE.—Les troupes américaines évacuent rapidement le Mexique, en conformité au traité de paix. On dit que Santa Anna se prépare à rentrer au sein de son pays.—Les Yucatéques ont défait les Indiens dans plusieurs rencontres.

VARENENNES.—Le village de Varenennes vient d'être érigé en proclamation en une municipalité séparée.

FACTORERIE.—La gazette de Sherbrooke dit que la factorerie de coton dans cette ville vient d'être vendue £1546; c'est M. Galt qui l'a achetée.

ASSEMBLÉE À QUÉBEC.—Il vient de se tenir à Québec une nombreuse assemblée d'Irlandais et d'amis de la cause Irlandaise. Il y a été passé des résolutions pour sympathiser avec Mitchell et son épouse, pour laquelle on a ouvert une souscription à Québec, et l'assemblée a décidé qu'elle n'accorderait jamais son appui au gouvernement anglais tant qu'il ne laissera pas l'Irlande se conduire elle-même.

MALADES.—Le 22 juin, il y avait dans les hôpitaux de la Grosse Isle 184 malades, faisant en 5 jours une diminution de 15.

LE ST. GEORGE.—Le vapeur St. George arrivé à Québec le 22, rapporte avoir, en remontant le fleuve, passé 36 navires qui se rendaient à Québec.

UN BATEAU PATRIARCHAL.—Le Register de Salem, contient une statistique assez curieuse au sujet d'une petite golette de pêche amarrée dans ce port. Le capitaine avait 78 ans, et avait pour aides deux matelots de 76 ans; le mousse avait 65 ans, enfin le bâtiment lui-même est à la mer depuis 45 ans. L'ensemble de ces âges vénérables forme un total de 340 ans.

LE MISSIONNAIRE DE SHERBROOKE.—Il paraît que le successeur de M. O'Reilly à Sherbrook doit être M. McGauran, prêtre-vicaire à la cure de Notre-Dame de Québec.

VIVE LE TELEGRAPHE.—Le Herald annonce que le chef de police de Montréal a reçu avis par le télégraphe, de la part de M. Martin, de Louisville, qu'un nommé Vanderlip, de la Nouvelle-Orléans, avait enlevé \$20000 et se dirigeait vers le Canada. Notre actif chef de police a répondu sous peu de temps que le fugitif venait d'être arrêté à Saratoga.

GROSSE ISLE.—Les journaux de Québec disent que S. E. le gouverneur général a paru fort satisfait de la manière dont les choses sont conduites à la Grosse-Isle.

GRAND INCENDIE.—Samedi dernier vers une heure du matin, le feu s'est déclaré à Sorel dans une étalle de la maison de M. Johnson, Avocat, et favorisé par un vent très-violent a consumé de 15 à 20 maisons. On craint que ce ne soit là l'acte d'un incendiaire. On nous dit que la perte totale pourra s'élever à la somme de \$5000. Les principales victimes de cet incendie sont: M. Kelly, M. Gervais, Mad. J. Kelly, M. W. Morrison, M. Johnson, M. Hamel, M. Racineau, Mad. B. Pözer, M. Pelouquin, M. Brown, M. Pollett et M. Lament.

COUP DE VENT.—Nous voyons par la Gazette de Montréal qu'un vaste appendu du terminus du chemin de fer à Longueuil a été renversé par le vent vendredi dernier.

ACTES SANCTIONNÉS.—Dans la Gazette Officielle de samedi, et se trouve une proclamation qui annonce que la sanction royale a été donnée aux actes suivants: Acte pour incorporer la compagnie du chemin de fer de Woodstock et du lac Erie; Acte do. do. do. de Bytown et de Britannia; Acte do. do. do. de Carillon et de Grenville; Acte do. do. do. du lac St. Louis et de la ligne provinciale; Acte do. do. do. de Montréal et la ligne provinciale; Acte do. do. do. du Canada, du Nouveau Brunswick et de la Nouvelle Ecosse; Acte do. do. do. de Toronto et de Goderich.

ACCIDENT DÉPLORABLE.—Il paraît par le Herald que M. Benson de la Rue Notre-Dame fait creuser un puits à la côte St. Antoine. Deux hommes étaient l'autre jour occupés à y miner; ils avaient placé la charge de poudre et la mèche enflammée. Mais une averse étant tombée dans le moment, ils crurent la mèche éteinte et descendirent dans le puits pour la rallumer. Au moment où ils étaient parvenus au fond, la mine partit et l'on peut croire dans quel état ils se sont trouvés. Ils ont été transportés à l'Hôpital, où l'un d'eux vient de succomber; l'autre, dit-on, n'est pas blessé mortellement.

COLLÈGE JOLIETTE.—On nous apprend que l'examen public des élèves de ce collège commencera le 15 du mois de juillet, et finira le 19 par la distribution solennelle des prix.

UN STEAMER BRULÉ.—Le steamer Speed qui descendait l'Ottawa en route pour Montréal, a pris feu samedi dernier et est complètement perdu. C'est une perte de \$8000; pas d'assurances. Les passagers et l'équipage ont été sauvés.

SUICIDE.—La semaine passée un soldat du nom de Chapman s'est coupé la gorge dans une écurie derrière les casernes du 23e régiment.

Jean-Olivier Arcand, écu., arpenteur d'Yamaska et ancien membre de la ci-devant chambre d'Assemblée, vient d'être nommé par l'exécuteur, Surintendant des nouveaux établissements des Townships de l'Est. Idem.

LE CRI DE LA CONSCIENCE.—Le Niagara Mail a reçu il y a quelque temps une lettre qui contenait sept chelins et six deniers, et qui était conçue comme suit: "Acceptez la somme contenue dans cette lettre: elle vous est envoyée par une personne qui vous en avait frustré, et qui maintenant en a regret, et agit d'après le commandement du Seigneur." Ne craignons pas de faire de même; nous n'en serons que plus respectables et plus respectés!

EXPORTATIONS DES ETATS-UNIS.—Il apparaît, par des statistiques américaines, que les exportations des Etats-Unis ont été comme suit:

Table with 2 columns: Année dernière, Cette année. Rows: Fleur, Blé, Blé d'inde.

LA PAIX.—L'Union, de samedi, a publié enfin le premier avis officiel qui ait été reçu à Washington de la ratification de la paix au Mexique. C'est une lettre, ou pour mieux dire un billet de MM. Sevier et Clifford, qui mérite d'être reproduit, comme modèle de concision et de simplicité républicaines.

A l'honorable James Buchanan, secrétaire d'Etat.

Querétaro, 25 mai 1848; 9 h. du soir Monsieur, nous avons la satisfaction de vous annoncer que nous sommes arrivés dans cette ville ce soir vers 5 heures, et que le traité, tel qu'il a été amendé a été voté par le sénat mexicain, vers l'heure de notre arrivée, par 33 voix contre 5. Ce traité ayant été voté préalablement par la chambre des députés, il ne reste plus qu'à échanger les ratifications.

A quatre lieues environ de la ville, nous avons trouvé une escorte mexicaine, sous les ordres du colonel Herrera, qui nous a accompagnés à une maison préparée par le gouvernement pour nous recevoir. Le ministre des affaires étrangères et le gouverneur de la ville nous ont rendu visite, et nous ont tenu compagnie au dîner qu'ils avaient commandé d'avance. En tant que cela dépend du gouvernement, nous avons trouvé toute espèce de facilités et d'honneurs, et le sénor Rosal, ministre des affaires étrangères, désire que nous parlions de la vive satisfaction qu'il ressent de se trouver avec les ministres de la paix des Etats-Unis.

tres de la paix des Etats-Unis. "Nous vous écrivons bientôt plus longuement, car le courrier est sur le point de partir. La ville paraît être dans un grand état de joie; on tire des pièces d'artifice, et des bandes de musiciens se promènent partout. "Nous avons l'honneur d'être, etc, A. H. SEVIER—NATHAN CLIFFORD.

L'INSURRECTION A LA MARTINIQUE.—Il nous vient, par la voie de Porto Rico, des nouvelles de la Martinique qui sont loin d'être aussi alarmantes que celles que nous avons enregistrées hier. L'insurrection n'aurait été, à ce qu'il paraît, ni aussi redoutable, ni aussi sanglante qu'on le prétendait: la position de la race blanche ne serait pas aussi désespérée qu'on pouvait le craindre. Les habitants qui se sont exilés, auraient cédé à un mouvement prématuré d'effroi; ceux qui ont eu le courage de ne pas abandonner Saint Pierre, sont parvenus à chasser les noirs de cette ville, qui va devenir le refuge de tous ceux qui croiront leur sûreté compromise. Evidemment, si les blancs restent unis, s'ils montrent de la fermeté, si le gouverneur et les commissaires envoyés par la république agissent de concert, la Martinique ne sera point condamnée à voir se renouveler les épouvantables scènes que lui fait redouter le souvenir des excès commis jadis à Saint-Domingue.

L'ORAGE DE LUNDI.—Pendant l'ouragan qui a éclaté lundi sur New-York, la foudre est tombée plusieurs fois dans la ville et aux environs. Elle a d'abord frappé la flèche de Grace church, dont elle a abattu la croix. Un moment après, elle est entrée, sous la forme d'un globe de feu, dans la cuisine du New-York hôtel, en brisant un carreau de la fenêtre; après avoir fait le tour de la pièce, elle est ressortie par le même endroit, sans blesser aucune des personnes présentes. Ailleurs elle a été moins inoffensive: à Hoboken, elle a mis le feu à une maison, et l'incendie a dévoré plusieurs bâtiments; dans la rivière de l'Est, elle a tué deux pêcheurs; à Brooklyn elle a assez fortement endommagé différentes maisons. Courrier des E. U.

LA TEMPÉRATURE A NEW-YORK.—Les premiers jours de la semaine qui vient de finir eussent été beaucoup plus dignes du triste hiver que de la dernière période du printemps. En revanche, nous avons joui depuis jeudi d'une température tout à fait tropicale. Depuis dix ans, New-York n'avait pas vu de pareilles chaleurs au mois de juin, et l'on a eu à déplorer des accidents mortels, causés par l'ardeur du soleil. Hier enfin, vers une heure de l'après midi, un orage qui planait sur la ville depuis 24 heures a éclaté en une pluie rafraîchissante. Reste à savoir si, par un nouveau revirement, l'été officiel ne va pas s'inaugurer ce matin avec un ciel sombre et fœux.

SYMPATHIES DES IRLANDAIS A NEW-YORK.—Il a été en outre déclaré que le but de l'union irlandaise était de rétempérer la "vienne patrie" en lui renvoyant une émigration capable de lui apporter l'esprit républicain et la science militaire qui lui manquent pour reconquérir sa liberté. M. T. O'Connor a en conséquence annoncé que le premier départ de ces soldats de l'indépendance aurait lieu sous peu de jours. Le tout s'est terminé par une abondante collecte. Courrier.

RECONNAISSANCE RÉPUBLICAINE.—On reprochait aux Républiques d'autrefois de se montrer ingrates; les Etats-Unis semblent s'attacher à prouver que la démocratie moderne a plus de cœur que la démocratie antique; ils ne négligent aucune occasion de rendre hommage aux hommes qui se sont distingués par leur patriotisme et leurs talents. Ainsi dans la séance du 20, à la chambre, M. King a présenté une résolution pour autoriser l'érection d'un monument de granit en l'honneur de John Quincy Adams, l'une des gloires de la représentation nationale; et l'on peut prédire d'avance l'adoption cordiale de cette résolution. Le monument serait élevé aux frais des Etats-Unis et placé dans le cimetière spécialement consacré à l'inhumation des membres du congrès.

UNE RÉMINISCENCE HORS DE PROPOS.—Un brave hollandais comparaisait l'autre jour devant la cour de police, pour déposer contre son fils qui avait voulu attentier à ses jours. L'accusé, gris à ne pas se tenir, avait adopté un assez singulier système de défense. "J'ai été au Mexique, dit-il, j'ai assisté à seize batailles, et on m'y laissait jouer du couteau tout à mon aise: dimanche, comme j'avais bu un peu trop, j'ai pris mon père pour un Mexicain --- voilà l'histoire --- Mais quant à tuer l'auteur de mes jours, jamais!" Ce rare sonnet n'a convaincu les juges que fort médiocrement et ce dangereux soldat a été mis entre quatre murs jusqu'à plus ample informé.

—On lit dans le Messager: "Parmi les candidatures pour les élections du 4 juin, la plus amusante est, sans contredit, la candidature du citoyen Richemont, d'origine de France. Le citoyen Richemont, on le sait, prétend être le fils de Louis XVI, le prisonnier du Temple, échappé aux brutalités du cordonnier Simon. A ce titre, il a revendiqué plusieurs fois la couronne de France, déclarant tout à tour que Louis XVIII, Charles X et Louis-Philippe n'étaient que des usurpateurs de sa légitimité."

BARRÉS.—Il paraît positif que M. Barbès a essayé de s'échapper du fort de Vincennes. Il était parvenu à gagner deux de ses gardiens, et c'est le troisième qui l'a reconnu et arrêté. M. Barbès, dit-on, ne s'est pas laissé recueillir sans résistance dans l'intérieur du fort.

Au lieu d'être placé, comme auparavant, au rez-de-chaussée du fort de Vincennes, M. Barbès a été mis aujourd'hui en haut du donjon.

—On écrit de Cracovie le 8 mai: "Il est certain que les Polonais se préparent à une nouvelle insurrection; ils n'ont pas livré une seule arme."

"Le capitaine d'infanterie N --- a saisi, sur une rivière du territoire de Cracovie, un bateau chargé de 6,000 fusils et plusieurs canons pour lesquels on prépare en toute hâte les allés dans Cracovie. On a découvert des ateliers de fabrication de piques et de faux."

PRUSSE.—L'Assemblée constituante poursuit ses travaux; mais la tranquillité est encore de temps en temps menacée à Berlin par des démonstrations populaires. Le 26, une collision a eu lieu entre le peuple, la police et la garde nationale à cause des charivaris qui se renouvelent tous les jours. La garde nationale est irritée contre son commandant, le général Arehoff, dont elle demande la révocation. Il y a eu aussi des troubles à Königsberg, et une conspiration a, dit-on, été découverte à Breslau.

—Une nouvelle association de jeunes républicains vient de se fonder dans le quartier de la Chaussée-d'Antin. Pour se distinguer des Vésuviennes, cette secte s'est placée sous l'invocation de la Sicile et s'appelle: Sociétés des Etnasiennes.

—Espérons que l'Islande aura son tour, disait hier Jacques Arago; alors, nous rirons aux Hecla!!!

Voici un mot du vénérable Dupont (de l'Eure), mot que nous voudrions voir graver en lettres d'or, au-dessus de la porte de toutes les communes de France. "Pas si vite! pas si vite, faiseurs de théories! La perfection d'une pendule n'est pas d'aller vite, mais d'être réglée."

MARIAGE.

En cette ville, le 22, James Johnston, écu., à Mary, fille de feu M. G. Burns.

NAISSANCES.

Mercredi dernier, la dame de Jos. Laurin, écuyer, M. P. P., a mis au monde une fille. Le 13, à Nelson, la dame de J. Wettenhall, écu., M. P. P., a mis au monde un fils. Le 23, la dame de T. Bouthillier, écu., a mis au monde un fils.

DÉCÈS.

En cette ville, des fièvres scarlatines, Chénier-Napoléon, âgé de 7 ans, fils de M. Olivier Rodier, peintre. A St. Constant, le 22, à 4 ans et 10 mois, Magloire-Arthur, enfant de F. E. B. Dufort, écu. A Berthier, le 29, à 70 ans, M. Prisque Forlan. A la Baie St. Paul, le 17, Etienne Rousseau écu.

BANQUE D'ÉPARGNES.

DE LA CITÉ ET DISTRICT DE MONTRÉAL.

JEUDI prochain, le 29 du courant, étant Fête d'Obédience, (La Sr. Pierre) il ne se fera pas d'affaires ce jour là à cette Institution.

JOHN COLLINS, Caissier.

26 juin. Mr. MATTE reconnaissant de l'aide qu'il a reçu de la part de plusieurs personnes qui se trouvaient présentes lorsqu'il a monté le Gros Bourdon Jean-Baptiste, au haut de la tour, les prie de vouloir bien recevoir ses remerciements. 26 juin.

AUX ENTREPRENEURS.

ON DEMANDE DES PROPOSITIONS adressées par lettres cachetées et franches de port à CURÉ DE ST. TIMOTHÉE ou au Notaire Louis HAINAULT de St. Clément; pour réparer la couverture en fer-blanc des clochers et de l'Eglise de St. Timothée, ainsi que les ouvertures. Ces propositions peuvent être laissées aux Bureaux des MÉLANGES RELIGIEUX, jusqu'à la fin du présent mois. Montréal, 16 mai 1848.

A VENDRE.

A VENDRE de gré-à-gré, à des conditions très libérales, un bel EMPLACEMENT, situé au haut de la rue Sauguet, de 40 pieds de front sur 54 de profondeur, mesuré français, avec une maison à deux côtés des us construite.

Pour les conditions, s'adresser au bureau de la Minerve ou sur les lieux au propriétaire Soussigné. Jacq. AL. PLINGUET. Montréal, 11 mai 1848.

AUX ENTREPRENEURS D'ÉGLISES.

AVIS leur est donné que LUNDI le 10 juillet prochain à 10 heures A. M., les syndics pour la construction de l'Eglise actuelle de St. Hyacinthe, donneront une entreprise, d'un prix assez élevé, pour terminer des travaux déjà entrepris pour la dite église. St. Hyacinthe, 6 juin 1848.

INSTITUTEUR

UN INSTITUTEUR, qui pourrait aussi remplir la place de Maître-Chantre, désirerait trouver, dans le district de Montréal, une situation pour le premier juillet prochain. — Pour plus amples informations, s'adresser à l'évêché hi. Montréal, 6 juin 1848.

AVIS.

LES SOUSSIGNÉS s'adresseront à la Législature à la prochaine session, ou à la suivante si le cas le requiert à pour en obtenir le privilège de construire un pont de péage sur la rivière L'Assomption vis-à-vis l'église de la paroisse de ce nom. Il y aura deux piliers dans la rivière, laissant un passage libre pour les radeaux d'au moins quatre vingt pieds. Il y aura un pont-levis de trente pieds de largeur. Il sera élevé de sept pieds au dessus de la plus grande crue connue des eaux.

Le privilège qui sera demandé s'étendra à une lieue au dessus et autant au dessous du site du dit pont; laissant la liberté à qui voudra, de tenir une traverse de canot ou d'esquif pour la commodité de piétons, au lieu connu sous le nom de traverse à Maricelle.

- Les péages qui seront demandés, sont: 1° Pour chaque carrosse ou autre voiture à quatre roues ou voiture d'hiver, tirée par deux chevaux ou autres bêtes de trait: Six deniers courant. 2° Pour chaque voiture à quatre roues, ou à deux roues chaque voiture d'hiver, tirée par un seul cheval ou autre bête de trait: Quatre deniers. 3° Pour chaque cheval ou autre bête de trait, additionnel aux voitures ci-dessus mentionnées: Deux deniers. 4° Pour chaque personne à cheval: Deux deniers et demi. 5° Pour chaque personne à pied: Un denier. 6° Pour chaque bête de trait ou de somme, ou bête à corne Un denier et demi. 7° Pour chaque mouton, veau, agneau, chèvre, porc, et autre animal de même taille: Un demi denier courant. J. F. LAROCQUE, A. E. ARCHAMBAULT. P. U. ARCHAMBAULT, AMALE ARCHAMBAULT. NARCISSE GALARNEAU, CYRISE CHAPUT. JOSEPH PELLETIER, fils. CAMILLE ARCHAMBAULT. ACAPIT CHAPUT.

L'Assomption, 1er juin 1848.

A VENDRE

A VILLAGE ST. PAUL, un EMPLACEMENT de 50 pieds de front sur 100 pied de profondeur, avec maison en pierre d'un étage et dépendances. S'adresser au village St. Paul à M. FRANÇOIS ARCHAMBAULT, et au village de l'Industrie à M. CHARL. GOUCE. Village St. Paul, 20 mars 1848.

PISE ET FLORENCE.

Théodore Langlois.—Pourquoi il ne faisait plus de musique.—Palais crénelés.—Inutilité des dictionnaires de poche.—Les bouquetières de Florence.—Les Italiens à l'Eglise.—Belle parole de Mme de Sévigné.—Quelles curiosités on fait voir aux curieux.

Suite et fin.

Je n'exagère point en disant qu'il m'a semblé, dans les rues de Florence, entendre plus souvent le français que l'italien. Au café Donny, dont je parle, le maître, les garçons, le public ne paraissent pas savoir d'autre langue. Les crocheteurs, les voiniers, les financiers, les bouquetières, en connaissent au moins les quatre ou cinq mots qu'il leur convient d'adresser aux étrangers. Car voilà qui est glorieux pour la France, les anglais, les allemands, sont obligés d'apprendre le français pour se faire entendre en Italie et peut être dans une partie de l'Europe. On est fier d'être français, pour dire comme la chanson, quand on entend sur les places de Pise, de Florence, les cochers de fiacre s'écrier à l'envi et avec effort.—Monsieur! une coiffure!—bon marché!

J'ai parlé de la bouquetière, la florante; c'est une industrie particulière à Florence. Je déjeunais un matin au café Donny, avec ce mauvais beurre que vous savez; je vis entrer une femme délabrée, alitée; elle était dans sa mise de femme du peuple; un grand chapeau de paille qui battait l'air ça et là de ses grandes ailes, une robe fort pincée et fort propre, des bagues à ses doigts, une chaîne au cou, une montre à la ceinture, des pendans aux oreilles, une profusion de bijoux. Cette femme, d'un âge mûr, gardait quelques restes de la fraîcheur et de la grâce de sa jeunesse. Elle s'efforçait de les soutenir par une certaine hardiesse d'allure et de contenance qui sentait le mauvais théâtre. Elle tournait, vivait, allait, revenait dans ce café, au milieu de trente hommes attablés, saluant l'un, faisant signe à l'autre, appelant un troisième; tout ce public lui semblait familier, notamment le maître du lieu et ses garçons. Qui ne peut mal juger? Mais en Italie, si vous jugez sur la mine, vous êtes perdu, ou plutôt l'Italie elle-même, avec sa physionomie véritable, est perdue pour vous. J'oubliais la femme au chapeau de paille tenant, en entrant, une corbeille de fleurs, bien-tôt je la vis s'arrêter devant la première table vaine et dépo- ser un mazzetto di mammoletto (un bouquet de violettes) sous le nez du digne habitué qui déjeunait là; celui-ci n'eut pas l'air d'y prendre garde. Elle répéta la même manœuvre à la seconde, à la troisième table; ainsi de suite. Nul ne fit mine de mettre la main à la poche pour payer l'offrande. Mon tour vint; je me laissais faire, comme les autres, et je me mis à flâner mes violettes, assez inquiet toutefois sur le dénouement inconnu de cette cérémonie. Fort heureusement vint s'asseoir auprès de moi un français qui depuis longtemps habite Florence.—Tranquillisez-vous, me dit-il, et ne songez pas à payer votre bouquet, vous en aurez tous les matins un pareil; il suffira de glisser, au bout de quelques jours, un paul sur la table, au lieu des quattrini que vous auriez déboursés tous les jours.

En sorte que le procédé si délicat de la florante ne laisse pas de lui être profitable. On m'apprit que celle du café Donny avait magnifiquement doté une de ses sœurs qui était entrée en religion. Je la vis elle-même, le dimanche, paraitre à l'église pour entendre la messe, sans chapeau, cette fois, mais fort élégamment coiffée de ses cheveux, plus chargée que jamais de colliers, de bracelets, de jazerons et de pendo-loques; sa tête en miroitait. En somme, cette femme est riche. J'ajoute, à sa louange, qu'elle gardait à l'église la conten-tance la plus éblouissante; à genoux tout à cru sur la pierre avec sa belle robe et son beau tablier de taffetas; il n'y a point là d'affectation, c'est la pure dévotion, c'est la pure dévotion dans sa simplicité. On retrouve partout, en matière de religion, le même trait distinctif entre la France et l'Italie. Nos meilleures dévotes entrent d'un air composé dans l'église, où elles vont se reposer sur des chaises rembourrées et des coussins de velours; l'italienne entend pieusement sa messe, agenouillée sur les dalles, et rit en sortant avec le premier veau. On reconnaît chez nous la trace janséniste et gallicane; encore une fois, je ne juge pas, je raconte; dans l'intérieur des temples, cependant, le triomphe est tout du côté de l'Italie; si l'on s'agit de ces fidèles, point de chaises à payer. Tout le monde, riches et pauvres, paysans et cavaliers, se confond sur les mêmes bancs, intention si marquée de l'église et que tous les apologistes ont signalée. Comme il n'y a point assez de bancs, le reste du peuple est prom- terné sur le pavé, sur les marches du chœur même, sur les degrés et les balustrades des chapelles, partout où l'on peut. On sent que tous ces gens-là sont des enfants chez leur père; si j'ai dit cela quelque part, je le répète, attendez que c'est l'idée qui me venait sans cesse à l'esprit au milieu de cette foule, tandis que les larmes me venaient aux yeux. Je me rappelle à ce propos la réponse qui fut faite à l'un de ces ri-goristes toujours gros de foudres contre la dévotion risée, fau-sse, sensuelle, des italiens.—Monsieur, lui dit un digne prêtre, il n'y avait aujourd'hui, au Dôme, que trois hommes debout devant le Saint-Sacrement, vous et deux autres français; nos pauvres italiens étaient tous humblement agenouillés par terre, les mains jointes.

Nous voilà loin de la bouquetière; revenons-y pour dire que ces sortes de femmes sont très charitables, comme toute les femmes de ce bon peuple, et qu'elles glissent leur monnaie dans la main du pauvre tout aussi facilement qu'elles la ramassent sur la table des cafés. Quant à leurs défauts, à leurs vices mêmes, si elles en ont, je ne les connais pas. Qui em-pêche d'ailleurs que le corps du métier ne soit mêlé de bon et de mauvais, comme tous les corps du monde, et qu'il y ait bouquetières et bouquetières, comme il y a fagots et fagots? Mais il s'agit bien de bouquetières et de cafés quand on arrive à Florence! C'est ce que vous me criez, mon cher ami, et je vous entends bien, sans en faire semblant. Que ne courez-vous aux Offices, au palais Pitti, au Dôme, à San-Lorenzo? Que ne nous menez-vous à Boboli, aux cossini, à Santo-Croce, à l'Annunziata? Que n'allez-vous à la chapelle des Médicis? Que n'allez-vous au Palais-Vieux? Que n'allez-vous aux Mosaiques, au Jardin-des-Plantes, au musée d'histoire naturelle, à la chambre de Galilée, aux bibliothèques, etc.?—Très aimable ami, je vous répondrai par la raison que Mme de Sévigné donnait à Mme de Grignan, et dont j'ai toujours admiré la solidité.—Ma fille, lui disait-elle, il y a des gens qui vont et d'autres qui ne vont pas.—Je suis de ceux qui ne vont pas. J'ai trop voyagé pour courir à quelque endroit que ce soit. Je n'y traîne tout au plus quelquefois, bien assuré d'arriver toujours assez tôt. N'est-il pas toujours temps, en effet, de porter la pioche dans quelque bel édifice bâti à grands frais, et depuis longtemps, de matériaux choisis parmi les précieux qui fourmillent dans l'imagination? N'est-il pas dommage de jeter d'un coup ce chef-d'œuvre à bas et de voir à la place quelque informe amas de moellons, quelque ruine dépareillée, quelque cons-

truction borgne où reluit à peine un peu de dorure et de vieille peinture au milieu de gravois poudreux? Voilà pour-quoi, mon ami, je ne vois pas aussi souvent que vous pour-riez croire. Souvenez-vous de ce qu'on entend dans notre langue populaire; si moqueuse et si spirituelle, par l'accou- plement de ces deux verbes: faire aller, faire aller quel-qu'un. Eh bien, voilà précisément ce que l'on fait au vo-yageur; on l'italie aussi bien qu'ailleurs, on le fait aller. On le fait aller, par exemple, à la synagogue des juifs; il y voit une grande chambre mal meublée et quatre ou cinq mar-chands de lunettes qui nasillent. On le fait aller à l'Acad-émie des Beaux-Arts, où il découvre, dans une enfilade de pièces nues, quantité de morceaux de plâtre, de toiles inachevées et d'ébauches de commençants. On le fait aller dans un observatoire astronomique; il y observe deux vieilles lunettes braquées en manière de coulennes et un potier ivre dont il faut entretenir l'ivresse d'une pièce de monnaie. On le fait aller bien loin, bien loin, à trois, quatre, cinq lieues de la ville, dans un couvent célèbre où, lui dit-on, nul étranger ne saurait se dispenser de faire sa visite. Il voit des oliviers et des pins le long du chemin. Quand il est arrivé, une pauvre maison, un pauvre cloître, une pauvre chapelle, quelques tombes effacées; en sortant, un moine qui lui offre une limonade et un tronc où il dépose une offrande. Point d'autre prétexte à ce voyage. On le fait aller dans une manufacture de coraux qui ne serait qu'une petite boutique obscure de la rue Jean-Robert, à Paris. On lui présente quelques mor-ceaux de corail taillés en chien-cantche; on lui offre de les lui vendre, et l'on ose lui demander cinquante francs d'une verroterie qu'il trouverait pour cinquante sous chez un mar-chand de bric-à-brac. On le fait aller aux cascade: c'est une ferme avec quatre-vingt-cinq vaches, des écuries du fumier, des filles de bas-cour, le tout logé dans un palazzo qui a toute la majesté d'une de ces maisons perdues dans les bois, qu'on bâtit en guise de rendez-vous de chasse. On le fait aller dans certaine église où l'on admire certaine fresque pré-cieuse. Cette église n'est pas achevée, le parvis n'est qu'un sol battu comme l'aire d'une grange; les solives des combles, toutes nues, laissant voir des joints. Les chapelles sont or-nées comme des autels de villages; enfin, à travers les pilâtres, les charpentes, on vous montre sur un mur ruiné un fragment de fresque pâle, écaillée, à peine visible, surtout dans l'obs-curité profonde de ce réduit.

Mais quoi donc, est-ce à dire qu'il n'y a que des gravois et des portiers ivres à visiter dans une ville comme Florence? C'est aussi pousser trop loin la contradiction. Florence, la ville des Médicis, le berceau des arts, la patrie de tant de grands hommes, le lieu de réunion de tant de merveilles ad-mirées des connaisseurs! N'avez-vous rien à dire des gal-eries, de l'Annunziata, des bibliothèques, des édifices?—Si fait, mon ami, j'ai vu ces beautés et je les apprécie. Je voudrais seulement insinuer qu'elles n'empêchent point l'imagi-nation, surexcitée par les livres, de s'apaiser et tomber tout à voup devant la réalité. (Ici j'interromps à dâ s'interromper, vu les événements qui ont changé la face de l'Italie.)

BANQUE D'EPARGNES DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL. PATRON: Monseigneur l'Evêque Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs, W. Workman, Président, A. Laroque, V. Président, Francis Hincks, H. Helton, Damase Masson, Nelson Davis, Henry Judah, L. T. Drummond, P. Beaubien, Joseph Bourret, H. Mulholland, Edwin Atwater, Barth. O'Brien, Jacob DeWitt, Joseph Grenier.

AVIS est partie-présente donné que cette Institution paiera CINQ CENT sur tous les Dépôts.—Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heu-res dans les soirées des samedis et samedis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requerrant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jours ou Vendredi, vu que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourra s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine, le Président le Vice-Président étant tous les jours présents au Bu-reau de la Banque.

BANQUE D'EPARGNES. EXTRAIT. Balance due aux déposants, 31 décembre 1847. £62675 11 7 Mars.—Montant déposé de puis le 31 déc. jusqu'à 1 jour. £27172 0 6 No. retiré de. 25203 16 1 1468 4 0 Balance due ce jour aux déposants. £64143 16 0 Par ordre du Bureau, JOHN COLLINS, Caissier.

Bureau de la Banque d'Epargnes, de la Cité et du District, Rue St. François Xavier, mars 1848.

P. GEANDRON, IMPRIMEUR. No. 24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL. OFFRE ses plus sincères remerciements à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il lui a reçu, depuis qu'il a ouvert son atelier typographique, et prend la liberté de solliciter de nou-veau leur patronage, qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il ap-portera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés. On exécute à cette adresse, toutes sortes d'impressions telle que LIVRES, PAMPHLETS, CATALOGUES, BILLETS D'ENTERREMENT, CARTES D'ADRESSE, CIRCULAIRES, CHEQUES, POLICES D'ASSURANCE, TRAITES, CARTES DE VISITES, CONNAISSEMENTS, ANNONCES DE DILIGENCES, PROGRAMMES DE SPECTACLES, ETC. Le tout avec goût et célérité. Tout le matériel de son établissement est neuf, acheté depuis cinq ou six mois seulement. PRIX TRE-REDUIT.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE DE J. B. ROLLAND, 24, RUE ST VINCENT, MONTREAL. ON trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fourniture d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières: le tout à des PRIX TRES-REDUITS. Montréal, 21 octobre, 1847.

Le Soussigné informe ses pratiques et la public en général, qu'il a de nouveau REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Ecoles, etc., etc., etc., à des prix bas que qui que ce soit. Voir ses prix avant aller d'acheter ailleurs. J. BRE. ROLLAND. Montréal, 5 novembre 1847.

Librairie ECCLESIASTIQUE. Le soussigné ont l'honneur d'annoncer au pub et à ses amis qu'ils viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame vis-à-vis le Séminaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé ils ont ouvert une Librairie sous le nom de LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE. Ils ont constamment en main des Livres de Morale et de Reli-gion; et tout ce qui est nécessaire aux Ecoles Chrétiennes. Ils espé- rent que le patronage du public et particulièrement du clergé catho-lique ne leur fera pas défaut, vu la supériorité de leurs articles et l'excellence des ouvrages qui sortent de leur échoppe. Enfin ils fe- ront tout en leur pouvoir pour satisfaire ceux qui les patroniseront. CHAPLEAU ET LAMOTHE.

AVIS. DANS la vue de reconnaître l'accueil bienveillant reçu jusqu'à ce jour par notre journal, et pour le mettre à la portée des moyens de toutes les classes, nous annonçons qu'à compter du PRE-MIER DE MAI prochain, l'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE, paraîtra le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, sous son format actuel, formant à la fin de l'année un superbe volume de 1,240 pages, sur la Religion, la Littérature, les Sciences, les Arts, les Nouvelles Politiques, etc. à raison de DOUZE CIELLINS et DEMI par année, payables tous les six mois et d'avance. Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition, l'abon-nement sera de QUINZE chelins courant, payables par semestre. Toute personne qui nous procurera HUIT abonnés capables de payer aura droit de recevoir notre journal pour rien. Nous prions toutes les personnes, amies de notre journal, de vouloir faire connaître le présent avis dans leurs localités respectives; et les journaux qui échangent avec nous, nous conféreront, en le reproduisant, un service que nous leur remercions dans l'occasion. On s'abonne chez MM. les Curés, A Québec, au bureau du Journal, No. 22, Rue Lamontagne, et chez MM. J. & O. Crémarié, Libraires, No. 12, Rue la Fabrique, Haut-Fille. A Montréal, chez E. R. Fabre, écri-vain, No. 3, Rue St. Vincent. STANISLAS DRAPEAU, PROPRIETAIRE. Québec, 17 mars, 1848.

ORNEMENTS D'EGLISE. VIS-A-VIS LE SEMINAIRE DE MONTREAL. CHEZ MM. CHAPLEAU & LAMOTHE AGENTS DE J. C. ROBILARD DE NEW-YORK.

ANNONÇANT à MM. les Curés qu'il a transporté son fonds d'Ornements d'Eglise à l'adresse ci-dessus, le Soussigné vient aussi offrir ses remerciements bien respectueux aux Dames de l'Hôpital-Général, pour le succès si heureux qu'elles ont bien voulu mériter aux articles qui ont été en dépôt jusqu'à ce jour à leur Eta-bissement. Au bon-vouloir et à l'encouragement de MM. les Curés du Cana-da le Soussigné s'engage dès aujourd'hui à répondre en leur offrant à dater de ce jour LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MONTREAL. L'acheteur rencontrera toute la loyauté qui lui est due dans les prix de ces objets, où les progrès de la Dorure et de l'Argenture, surtout en imitations mettent en défilé les plus habiles connaisseurs. Chaque article sera GARANTI et à couvert de toute fausse repré-sentation de qualité. Enfin, la marchandise sera TOUJOURS FRAICHE et TOUJOURS A BON MARCHÉ. L'Assortiment d'aujourd'hui consiste en une grande variété de CHASABLES TOUT FAITES: CROIX DE CHASABLES EN DRAP D'OR avec brochures à RELIERS en or, argent et couleurs. DAMAS Blanc, Cramoisi, etc. etc. brochés tout en or. (couleurs assorties) en or et couleurs. GARNITURES DE CHAPES ET BANDES DE DALMATIQUES EN drap d'or (imitation) à dessins très-riches et saillants. Damas brochés en or et couleurs. (assortis de couleurs) brochures riches, naires et de bas prix. GARNITURES COMPLETES N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et es Bandes de Dal-matiques ci-dessus sont toutes appareillées de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse. ETOILES ET VOILES DE BENEDECTION. Les Etoiles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches Les Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extré mité. ETOFFES ORNEMENTS. Drap d'or à brochures très-riches en or, argent et couleurs (d seins nouveaux.) Moire d'or à reflets riches et brillants. Danses brochés, tout en or, et aussi en couleurs. Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir au MM. du Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente ra-pide, de suivre de très-prix et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabricques de Paris et de Lyon.

ARGENTERIE D'EGLISE. Le Soussigné attend très-prochainement un assortiment complet d'ostensoirs Ciboirs Encensoirs Burettes etc. N. B. Le Soussigné ne fait pas colporter d'Ornements d'Eglise dans les campagnes. MM. les Curés qui désireraient faire venir des objets d'importation exprès (et n'y ont leur propre compte), jouiront de tous les avantages possibles dans les prix de chaque article. On voudra bien faire suivre ces ordres de toutes les explications in- cessaires à éviter la moindre erreur, et les adresser à J. C. ROBILARD, No. 84, Cedar St. New-York.

ACADEMIE POUR LES JEUNES DEMOISELLES

QUI sera ouverte à ST. JEAN DORCHESTER, district de Montréal le 15 octobre prochain, par les SEURS si avantageu-sément connues de la Congrégation de Montréal. Cette nouvelle Institution, comme toutes celles que dirigent les Seurs de la Congrégation, comprendra dans son plan d'éducation, toutes les branches d'enseignements qui peuvent entrer dans l'éducation des enfants de toutes les classes de la société. Outre la lecture, l'écriture, l'arithmétique et la grammaire en langue française et an-naise; les autres branches d'une éducation complète, comme la géo-graphie, l'histoire, la littérature, les ouvrages à l'aiguille de toute espèce, le dessin, la musique, etc. etc. seront enseignés dans ce nouvel établissement, aussitôt qu'il y aura un nombre suffisant d'élèves qui demanderont cette partie de l'enseignement, et qui seront prêts à le recevoir. Les jeunes personnes seront admises dans l'Institution sans aucune distinction de croyance religieuse, et elles y jouiront d'une entière liberté de conscience; cependant, à raison du bon ordre nécessaire dans une Institution de ce genre, toutes devront se conformer aux exercices du culte extérieur de la maison. Les prix de la pension et de l'enseignement seront réduits; et on pourra les connaître en s'adressant à ces Dames à leur maison à St. Jean, le premier, ou après le premier octobre prochain. Les branches d'une éducation libérale et soignée, comme le dessin, la musique, etc., seront payées à part. Pour l'habillement et le trousseau, on n'exige rien en particulier, cependant il serait bon de voir les Seurs à cet égard. On ne prendra aucune pensionnaire pour moins de trois mois; et pour éviter le dérangement dans les classes, il n'y aura point d'année vacance accordée aux élèves, que la vacance annuelle de quatre se-maines, la fin de juillet, ou au commencement d'août. A la fin de chaque année scolaire, il y aura un examen public des prix et récompenses seront décernés aux élèves, qui se trou- vent distingués par la bonne conduite, l'application et le succès. St. Jean, août, 1847.

MANUEL DE TEMPERANCE, PAR LE R. P. CHINQUY. RELIÉ A L'USAGE DES ÉCOLES. Se vend chez MM. FABRE & Cie. " MM. CHAPLEAU & LAMOTHE. " A L'ÉVÊCHE.

THE PILOT And Journal of Commerce. Se publie le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI matin, au Bureau, No. 3, Place d'Armes, Montréal.—Souscription—CINQ PIASTRES par année. The Weekly Pilot, Se publie tous les VENDREDIS matins, pour les campagnes.—Souscription, TROIS PIASTRES par année. W. H. HIGMAN & T. DONOGHUE, Imprimeurs, Éditeurs et Propriétaires. Les livres et autres ouvrages d'imprimerie sont exé-cutés proprement à ce Bureau. 13 avril.

A VENDRE

LE SOUSSIGNÉ offre en vente, à des CONDITIONS TRES MODERES, les deux emplacements et la terre ci-après dé-signées, savoir: 1. UN EMPLACEMENT situé dans le village d'Industrie, paroisse de St. Charles Borromée, de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, dans le centre du village et dans un lieu très-rapproché de l'Eglise, bâti de Maison, Boulangerie, Laiterie, Grange, Hangar, Écurie et autres Bâtimens; laquelle dite maison est des plus propres pour tenir un Hôtel ou Maison de Pension, et n'est occupé comme telle depuis quelques temps et étant à peu près dans la meilleure situation pour ce genre de commerce. 2. UN EMPLACEMENT situé au même lieu de la contenance d'un demi arpent de front sur un arpent de profondeur, sur la rue St. Pierre aussi dans un lieu très-rapproché de l'Eglise, avec les bâtimens dessus construits, consistant en Maison, Écurie et autres Bâtimens. 3. UNE TERRE située au même lieu de la contenance d'un arpent et trois perches de front, sur la profondeur qu'il y a à prendre de la rivière de l'Assomption à la ligne seigneuriale, aussi bâtie de Maison Étable et autres Bâtimens. Pour les conditions et plus amples informations, s'adresser à ANDRÉ ROMCALD CHARRIER Écri-vain, No. 18 rue St. Vincent, ou au Soussigné, au Village d'Industrie. ETIENNE PARTENAIS. Montréal, 21 février 1848.—q.

AVIS DES POSTES. A dater de jeudi le 4 courant, et jusqu'à avis contraire, la Malle Anglaise qui doit rencontrer les steamers de Boston ou de New-York à Halifax est fermée au Bureau de Poste de Montréal à TROIS heures, P. M. les MERCREDIS et les JEUDIS alternativement, c'est-à-dire Mercredi pour les steamers qui partent de Boston et jeudi pour les steamers qui partent de New-York.—Les journaux doivent être livrés avant 1 heure, P. M. ces jours-là. Montréal, 12 mai 1848.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX. LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la se-maine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES, payables d'avance, frais de poste à part. Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois. Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux Melanges, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressées, francs de ports, à l'Éditeur des Melanges Religieux à Mon-treal. PRIX DES ANNONCES. Six lignes et au-dessous, 1ère. insertion, £0 2 6 Chaque insertion subséquente, 0 0 7 Dix lignes et au-dessous, 1ère. insertion, 0 3 4 Chaque insertion subséquente, 0 0 10 Au-dessus de dix lignes, 1ère. insertion) chaque ligne, 0 0 4 Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 1 Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire. Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré. AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX. Montréal, MM. FABRE & Cie., librair Trois-Rivières, VAL. GUILLET, Écri-v. N. P. Québec, M. D. MARTINEAU, Ptre. Vic. Ste. Anne, M. P. PILOTE, Ptre. Direct. Bureau des Melanges Religieux, troisième étage de la Maison d'E-cole près de l'Évêché, coin des rues Mignonne et St. Denis. JOS. RIVET & JOS. CHAPLEAU, PROPRIETAIRES ET IMPRIMEUR.